

Compte-rendu du comité technique du 09 janvier 2018

Présents : Mmes et MM.

Julien MERLE	Maire
Jean-Pierre TRUCHOT	Adjoint au maire
Marc GABRIEL	Adjoint au maire
Béatrice ALESTRA	Chef d'entreprise
Marie-Josée ZORRILLA	Professeur des écoles retraitée
Jean COLLADO	PRJN
Pierre MANFREDI	PRJN
Guy MOREL	Retraité EDF
Paule ROUSSEAU	Référente A21

Excusés : MMES ET MM. Lydie CATALON Adjoint au Maire - César DESMERET DGS – Joseph JACQUIN-PORRETAZ Directeur Naturoptère.

Le Maire ouvre le comité, présente ses vœux au comité et accueille M. MOREL en tant que nouveau membre.

Composition du comité : Mme Isabelle SUREL, MM. Alban DUMAS et Jean-Marc SABATIER ont répondu par la négative à la proposition qui leur avait été faite de continuer à participer au comité technique Agenda 21.

Atelier éco –commerces

Bilan boutique éphémère : le concept a plu – il n'y a pas eu assez de communication et la durée était mal définie.

Le Naturoptère tire un bilan globalement positif et serait partant pour recommencer :

les plus Lieu d'exposition gratuit, très visible et situé sur une rue passante,

les moins Communication trop tardive, des problèmes de coupures de courant, l'enseigne tabac/loto/presse qui a donné lieu à des quiproquos avec des clients qui pensaient entrer dans un tabac.

Même s'il n'y a pas eu trop de fréquentation, les personnes qui sont entrées venaient pour faire des achats de Noël et il ne s'agissait pas du même public que celui accueilli au Naturoptère.

Les idées bigoudis a réalisé peu de ventes par rapport au temps de présence.

Les horaires d'ouverture sont sans doute à revoir en prévoyant des horaires plus adaptés aux disponibilités des clients éventuels (17 h – 20 H ?)

Mme Marie-Josée ZORRILLA souligne que si l'expérience est reconduite il faudra bien penser à l'associer à un événement (Printemps, Pâques, rentrée des classes.....)

Commerçants : très bonne participation des commerçants y compris pour les lots.

A noter qu'il n'y a pas eu de vandalisme sur les sapins. Suggestion de Mme Marie-Josée ZORRILLA : 1 sapin par quartier que les habitants décoreraient ?

Date invitation commerçants participants à la corbeille : mercredi 24 janvier 2018 20 h 30 en salle du Conseil. L'invitation pourra se faire avec les cartes vœux de la commune. Prévoir une réponse pour connaître le nombre approximatif des présents.

Penser à associer la boutique éphémère : Guy AUDIBERT, le Naturoptère, Les Idées bigoudis, Laure NERON, Quentin

Rue de tous les possibles –

Désignation de représentants du cotech à PRJN ? M. le Maire propose que l'atelier « événementiel » participe aux réunions de coordination avec PRJN (*Julien, Marie-Josée, Béatrice, Paule*). Il sera proposé une première rencontre en salle du conseil à 18 h 30 soit le mardi 16 janvier, soit le mercredi 17 janvier 2018.

L'Agenda 21 prendrait, si possible, en charge la prestation du Lucionit pour les deux jours. Devis à demander.

Mme Béatrice ALESTRA demande si un food-truck bio avec qui elle a pris contact pourrait s'installer dans le village ces jours-là. Cela paraît compliqué vis-à-vis des associations de SERIGNAN qui travaillent avec PRJN. Les coordonnées de ce food-truck seront transmises au Naturoptère et il lui sera proposé de participer au marché de l'été.

Questions diverses :

Canisettes : il faudrait demander au Naturoptère la possibilité d'utiliser leur affichette qui est assez humoristique. M. Marc GABRIEL explique le projet (en priorité 1 canisette au Parc et 1 sur le parking du 3^{ème} âge). En complément des canisettes des sacs à crottes seront mis en libre-service. Il faudra informer la population.

Fleurissement : M. Marc GABRIEL souligne qu'il faut commencer par la remise en état de l'existant et refaire un bilan de ce qui a été réalisé. M. le Maire propose que l'atelier fleurissement fasse un état des besoins. Cela permettra à la municipalité d'évaluer les sommes à budgéter et le rythme auquel les travaux pourront s'engager.

Jardins familiaux des Viviers : M. Jean COLLADO a assisté à l'assemblée générale des Jardins Familiaux des Viviers. Il reste 2 ou 3 parcelles inoccupées. En 2017 sur les parcelles inoccupées des cultures collectives ont permis de constituer une vingtaine de cagettes qui ont été remises à des familles socialement dans le besoin.

M. MANFREDI suggère que le plan d'actions et le site soient mis à jour. Cette remarque rejoint les réflexions du comité technique de novembre dernier.

Prochain comité technique

mardi 13 février 2018